EXPERT(E) EN GESTION D'ACTIFS

PRAM 2022-23

PRAM diplôme d'expert.e en gestion d'actifs 2022/2023

www.afgformation.fr

AFG FORMATION

OFFRE

EXPERT(E) EN GESTION D'ACTIFS
PRAM 2022-23

Le PRAM : "diplôme d'expert(e) en gestion d'actifs"

Certification RNCP N°31195 de niveau 7 [1)]

L'OBJECTIF

Acquérir l'ensemble des connaissances professionnelles indispensables à la maîtrise de la gestion d'actifs : gestion de portefeuille, suivi et respect de la réglementation, relation clients.

LE PUBLIC

Ce parcours certifiant s'adresse aussi bien :

- aux collaborateurs en activité au sein de sociétés travaillant sur les marchés financiers : sociétés de gestion, banques privées et de détail, entreprises d'investissement, compagnies d'assurances, mutuelles/prévoyance, prestataires de services, etc.
- qu'à ceux intégrant ces filières.

LES PRÉ-REQUIS

Pour accéder à cette certification, il est exigé un des pré-requis suivants :

- Certification Niveau II
- niveau Bac à Bac+2 avec 5 années minimum d'expérience. Le(la) candidat(e) passera aussi un entretien oral face à un jury composé de le(la) responsable pédagogique de la certification et d'un(e) professionnel(le) intervenant au sein de cette certification
- la certification obtenue lors de promotions antérieures.

NOS FORMATIONS	Tarif à partir de :
Éligible CPF **PRAM : Programme d'Asset Management – version diplôme** Organisé autour d'un référentiel de compétences et de connaissances, divisée en 6 blocs, le diplôme se déroule sur 34 jours répartis sur environ 12 mois. Pour valider leur certification, les candidats sont soumis au contrôle continu pour chaque bloc de compétences, présentent deux examens écrits et soutiennent un mémoire à l'issue du parcours.	**10 400 €** *tarif membre net de taxes*
Éligible CPF **Certification d'expert(e) en gestion d'actifs via la VAE (validation des acquis de l'expérience)** AFG Formation propose aux candidats un accompagnement personnalisé à l'élaboration du dossier et à la préparation de l'entretien avec le jury de validation (voir plaquette dédiée).	**4 500 €** *tarif membre net de taxes*
Le PRAM à la carte Aux professionnels qui souhaitent compléter ou actualiser leurs connaissances, nous offrons la possibilité de suivre le PRAM "à la carte" : ■ par bloc complet, indépendant ■ par thème, au format séminaire (journée ou demi-journée). Les collaborateurs peuvent ainsi bénéficier du contenu de la formation en s'affranchissant des épreuves permettant d'obtenir la certification.	**3 000 €** *tarif membre net de taxes*
Tarifs non assujettis à la TVA, applicables au 1er janvier 2022.	

TARIF NON-MEMBRE : + 15 %

1) Bac + 5

2) Pack offert sur demande des participants :
· Certifications AMF « Connaissances générales » et « Finance durable » + Abrégé des Marchés Financiers
· Certificats LCB-FT et Abus de Marché

100 %
de réussite
Source 2022 : PV jury de délivrance

162 professionnels diplômés depuis 2001
Source : BPF 2022

AFG FORMATION

EXPERT(E) EN GESTION D'ACTIFS
PRAM 2022-23

PLANNING DÉTAILLÉ

BC 1. Le cadre réglementaire de la gestion d'actifs	
BC 1.1. Organisation de place et acteurs de l'écosystème de la gestion d'actifs	20 septembre 22
BC 1.2. Les acteurs internes à la SGP	22 septembre 22
BC 1.3. Le cadre juridique de la gestion d'actifs	22 et 29 septembre 22
BC 1.4. Les fonds spécifiques	6 et 13 octobre 22
BC 1.5. Le cadre fiscal de la gestion d'actifs	20 octobre 22
Examen BC 1[3]	**8 novembre 22**
BC 2. L'environnement économique et financier de la gestion d'actifs	
BC 2.1. L'environnement macro-économique	10 novembre 22
BC 2.2. Le fonctionnement et l'organisation des marchés	10 novembre 22
BC 2.3. Les produits de taux	17 et 24 novembre 22
BC 2.4. Les émissions et les opérations sur titres	24 novembre 22
BC 2.5. Les actions, le change	1er décembre 22
BC 2.6. Les contrats financiers : les produits dérivés	8 et 15 décembre 22
BC 2.7. Les instruments substituables	15 décembre 22
Examen BC 2[3]	**25 janvier 23**
BC 3. La gestion financière et ses outils d'analyse	
BC 3.1. La présentation des différents modes de gestion	5 janvier 23
BC 3.2. Les gestions action et diversifiée	5 janvier 23
BC 3.3. Le private equity	5 janvier 23
BC 3.4. La gestion taux et crédit	12 janvier 23
BC 3.5. Les gestions spécialisées	19, 26 janvier et 2 février 23
BC 3.6. Les outils d'analyse	9 février 23
Examen BC 3[3]	**14 février 23**

BC 4. La relation clients	
BC 4.1. Déontologie et protection du client	16 février 23
BC 4.2. La relation et l'information du client	9 mars 23
BC 4.3. La commercialisation des produits liés à la finance durable	16 mars 23
BC 4.4. Les réseaux de distribution	23 mars 23
BC 4.5. Les fonctions marketing	23 mars 23
BC 4.6. Approche commerciale des clientèles institution-nelle et retail	30 mars 23
BC 4.7. Approche commerciale des clientèles institution-nelle et retail	6 avril 23
BC 4.8. La cybersécurité	6 avril 23
E-training Finance durable	(EN OPTION)
Examen BC 4[3]	**11 avril 23**
BC 5. Conformité et organisation de la gestion des risques	
BC 5.1. Les missions du RCCI	13 avril 23
BC 5.2. Construire un plan de contrôle interne : exemple d'une société de gestion	20 avril 23
BC 5.3. La gestion du risque	20 avril 23
BC 5.4. Conformité et communication	11 mai 23
BC 5.5. La réglementation pour la lutte contre le blanchi-ment et le financement du terrorisme (LCB-FT)	16 mai 23
BC 5.6. Les règles d'investissement	16 et 25 mai 23
BC 5.7. La réglementation "abus de marché"	25 mai 23
Examen BC 5 + LCB-FT + Abus de marché[3]	**30 mai 2023**
BC 6. Le post marché	
BC 6.1 Le post-marché et ses infrastructures	1er juin 2023
BC 6.2 Les fonctions du middle-office en gestion d'actifs	15 juin 23
BC 6.3 Les fonctions de l'administration de fonds	22 juin 23
BC 6.4 Le dépositaire d'OPC	22 juin 23
BC 6.5 Le reporting ISR/ESG	25 juin 23
BC 6.6 Préparation à l'écrit de synthèse	29 juin 23
Examen BC 6[3]	**4 juillet 2023**
Écrit de synthèse	**26 septembre 2023**
Soutenance du mémoire	**10 octobre 2023**

3) Examens de fin de bloc de compétences, obligatoire pour la version diplôme.

LES PASSERELLES

•Assistant(e) de gestion •gérant(e) de patrimoine •juriste OPC •comptable OPC •contrôleur(euse) •dépositaire •contrôleur(euse) •conformité •contrôleur interne •middle-officer •administrateur(trice) •référentiels valeurs •administrateu(trice) des souscriptions et des rachats •réponse aux appels d'offres •reportings règlementaires •commerciaux institutionnels •conseillers(ères) financiers pour une clientèle de particuliers •collaborateurs(trices) de cabinets de commissariat aux comptes

AFG FORMATION

AFG FORMATION

EXPERT(E) EN GESTION D'ACTIFS
PRAM 2022-23

Renseignements et inscriptions

- **Responsable : Hervé SOUFFI**
  - Téléphone : **01 44 94 94 37**
  - E-mail : **h.souffi@afg.asso.fr**
  - Site : **www.afgformation.fr**

Une vocation : former les acteurs de la gestion d'actifs

AFG Formation est un acteur majeur de la formation des professionnels du secteur depuis 20 ans. Filiale de l'AFG, il bénéficie de son expérience historique et de sa capacité à anticiper les évolutions réglementaires. AFG Formation met ainsi à disposition de ses clients une expertise unique dans les domaines réglementaire, déontologique et financier.

Ses enseignements sont dispensés uniquement par des professionnels en exercice, sélectionnés par AFG Formation pour leurs compétences à la fois techniques et pédagogiques.

Il met en place des actions pédagogiques aussi bien en **formation initiale** avec l'enseignement supérieur, qu'en **formation continue** avec :

- un diplôme reconnu au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles) de niveau 7 (Master 2) d'expert-e en gestion d'actifs permettant de maîtriser toute la chaîne de valeur et les métiers de la gestion d'actifs. Il est organisé autour d'un référentiel de compétences et de connaissances, divisée en 6 blocs et se déroule sur 34 jours répartis sur environ 12 mois et accessible via :
  - la formation initiale en alternance en partenariat AFG Formation et l'Institut Supérieur de l'Environnement (ISE) ;
  - la formation professionnelle continue dispensée directement par AFG Formation ;
  - la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) guidée par AFG Formation.
- des dispositifs innovants d'**e-training** pour préparer et réussir :
  - les examens de **certification AMF** proposés en français et en anglais (connaissances générales et finance durable) ;
  - les **certificats professionnels** LCB-FT (en anglais et en français), Abus de marché, MIF II/ESMA.
- des **séminaires** spécialisés et des **parcours métiers sur mesure.**

Centre accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter : 01 44 94 94 11).

MENTIONS LÉGALES

N° Siret : 434 563 235 00028. N° RNCP : 31195. N° CPF : 247492.

L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des acteurs de l'épargne et de l'économie.

Elle se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance ; définit des positions communes qu'elle porte et défend auprès des pouvoirs publics ; contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème et s'engage dans l'intérêt de tous à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France en Europe et au-delà.

AFG, ensemble, s'investir pour demain

© www.stephaniedargent.fr - PC PRAM 04/23

AFG

Publication réalisée par le département Communication de l'AFG
Pôle Publications et Presse / Rédaction AFG Formation
41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
45 rue de Trèves | 1040 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90

www.afg.asso.fr